

Projet de loi n°105 : nos représentations ont porté fruit

Le projet de loi N°105 qui modifie la Loi sur l'instruction publique sera adopté incessamment. Le 21 septembre dernier, dans le cadre de la consultation particulière, Johanne Pomerleau a une fois de plus expliqué au ministre Sébastien Proulx l'importance de l'organisation centralisée des services professionnels au niveau de la commission scolaire. Cette position est également défendue dans le mémoire de la CSQ, auquel la FPPE a participé et par plusieurs syndicats dans les consultations régionales sur la réussite éducative.

Le ministre a finalement entendu notre préoccupation en modifiant certains aspects de son projet de loi *in extremis*, à l'étape de l'étude détaillée. Le projet de loi n°105 demeure peu intéressant parce qu'il n'apporte rien pour améliorer la réussite éducative et stimuler l'engagement du personnel de l'éducation. Il n'en demeure pas moins que les représentations de la FPPE ont contribué à faire réitérer dans la Loi sur l'instruction publique que l'organisation des services éducatifs relève de la mission de la commission scolaire et à assurer que l'introduction du principe de « subsidiarité » n'oblige pas les commissions scolaires à décentraliser les services professionnels. Il y a donc lieu de se féliciter.

[Pour consulter le mémoire de la CSQ](#)

Consultation nationale pour une Politique de la réussite éducative

La FPPE a pris part à la consultation ministérielle par le dépôt d'un mémoire. La FPPE réclame entre autres l'ajout de ressources professionnelles au secteur jeune, à la formation professionnelle et à la formation générale aux adultes et rappelle qu'une organisation centralisée des services permet d'assurer la cohérence et la répartition équitable des ressources professionnelles. Ce mémoire est également l'occasion de mettre en lumière le travail de l'ensemble des membres de la Fédération.

[Pour consulter le mémoire de la FPPE](#)

Passe partout

Nous avons appris au retour des vacances que le ministère avait mis en branle le deuxième cycle de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle. Nous apprenions également qu'une évaluation serait également faite, suite à cette enquête, sur le programme Passe-Partout. Nous avons donc écrit à la sous-ministre, Mme Barcelo, pour demander d'être associée comme Fédération et demander surtout que nos membres, conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire, soient consultés. C'est avec plaisir que j'ai lu la réponse que j'ai reçue le 2 novembre. Mme Barcelo me confirme que le ministère a prévu solliciter la collaboration des conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire par l'entremise de groupes de discussion et d'un questionnaire électronique.

Merci de nous informer si vous êtes sollicités.

CONCOURS PHOTO EVB-CSQ 2017

Allumer l'espoir

En images, nos valeurs
de pacifisme, d'écologie,
de solidarité et de
démocratie allument
l'espoir d'un monde meilleur!



Plus de
1000 \$
en prix pour la finale nationale



Concours ouvert au
personnel, étudiantes
et étudiants des
établissements
participants

DATE LIMITE POUR DÉPOSER TES PHOTOS **7 avril 2017**



Tous les détails sur ifocus22.com